
Histoire littéraire et littératures africaines

Oupoh Bruno Gnaoulé

Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

RÉSUMÉ

La réflexion critique sur la production littéraire africaine écrite commence véritablement avec Roland Lebel dans son ouvrage *Le livre du pays noir*, anthologie de littérature africaine (1927). En étroite liaison avec le contexte sociopolitique, ce sont des positions fortement marquées du sceau de l'idéologie coloniale d'une part, et de l'autre, par la volonté de briser ce carcan, qui présideront fondamentalement à la réception des œuvres. La critique littéraire africaine naît donc en

À cette démarche qu'ils qualifient d'« historicisme primitif », les formalistes russes vont opposer l'idée d'« évolution littéraire ». Pour Tzvetan Todorov, l'histoire littéraire, « ce n'est pas la genèse des œuvres », c'est « la variabilité littéraire », c'est-à-dire, le changement des procédés et formes littéraires au fil du temps. Récusant ou enrichissant les deux types d'approches, d'autres théories ont vu le jour.

Au moment où cette discipline connaît un regain d'intérêt, grâce principalement aux travaux de Cqg 51(d)-2(é)-w(a)1(u)-1((p)-11()]TJ e8(a)1(u)-H

l'externat, celui de l'internat, pour les raisons que Georges Hardy, alors inspecteur de l'enseignement de l'Afrique Occidentale Française (AOF), a ainsi exposées :

Séparés du milieu indigène, les élèves seront moins tentés de s'entretenir dans la langue du pays ; toutes les actions de leur vie quotidienne s'exprimeront en français, l'usage du français passera chez eux en habitude. (Hardy, 1921 : 106)

Cette réforme qui donne à partir de 1830 une orientation nouvelle à l'enseignement, revêt une importance capitale pour deux raisons fondamentales. D'abord elle marque le point de départ de la politique d'assimilation que la France appliquera dans ses colonies, et qui consistait essentiellement à faire table rase de tout ce qui était spécifiquement indigène. Il s'agissait, par le biais de l'école, de gagner les autochtones à la cause coloniale par des manuels au contenu particulièrement élogieux à l'égard de la France et de l'entreprise coloniale. L'un des plus célèbres de ces livres est certainement le livre de lecture *Les aventures de deux négrillons* de Louis Sonolet (1921). La seconde raison est qu'en écartant définitivement l'usage des langues locales dan

la littérature coloniale produite sur l'Afrique noire, l'on observe toujours une relation étroite entre l'histoire politique extérieure de la France et celle de sa littérature exotique. Roland Lebel distingue trois moments dans l'histoire de la littérature coloniale, qui correspondent aux trois phases de l'expansion coloniale, et dont la périodisation varie selon les zones et l'avancée de la conquête.

D'abord la période d'exploration et d'occupation effective, à laquelle correspond une littérature de découverte et de conquête, représentée par des récits de voyages. Puis celle de « reconnaissance méthodique et d'organisation qui a donné naissance à une littérature technique composée d'ouvrages écrits par des savants. Enfin la période de la littérature d'imagination » (Lebel, 1931 : 76).

Ces écrivains, comme le souligne Roland Lebel, par le sens qu'ils expriment de la vie coloniale et indigène, ont vraiment révélé les colonies à la France. Leurs écrits contiennent une « défense et illustration » des colonies françaises. Ils ont en eux « la conscience de la grande France » selon la formule chère aux Leblond, et ils ont le souci de la créer, de la répandre et de l'exalter dans le public métropolitain. (1931 : 87)

La politique d'assimilation et l'exemple des écrivains coloniaux vont conduire les élites africaines, au moment où elles entrent en littérature, à produire des œuvres similaires. La toute première littérature d'Afrique noire francophone verra tout naturellement le jour au Sénégal, et connaîtra un parcours également marqué par ces trois moments.1(re)1(Tc 0.)7(er c)7(es t)8(a)n vEMC n

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Bakary Diallo est un berger Peul qui a fait la guerre chez nous, et qui a bien voulu la paix revenue, dire ce qu'il pensait de la France et des Français. Son livre (...) est d'une lecture instructive et réconfortante. Nous ne saurions mieux faire que de placer à la fin de nos citations africaines, cette page écrite spontanément par un noir d'Afrique, et qui a toute la valeur d'un témoignage. (1927 : 192)

Dans l'optique qui était celle de Roland Lebel, la littérature africaine pouvait se définir comme l'ensemble des œuvres relatives à l'Afrique, et portant témoignage sur l'élément physique et humain, sans distinction de l'origine des auteurs. Qu'ils soient européens, africains, ou des îles du pacifique, peu importe. Ainsi la bibliographie littéraire d'Afrique noire qui clôt son anthologie, classe dans la littérature de voyage, Esquisses Sénégalaises de l'abbé David Boilat, entre les œuvres du capitaine Binger et de Madame Bonnetain. Il en est de même du roman d'Amadou Mapaté Diagne Les trois volontés de Malic, et de celui de Bakary Diallo, Force Bonté, qui figurent dans la littérature d'imagination, aux côtés de ceux D'Alem Georges et de Mme Bancel. Considérées dès leur avènement comme partie intégrante de la littérature coloniale, les œuvres produites par l'élite africaine assimilée ont été accueillies avec d'autant plus d'enthousiasme et de fierté, – la réaction de Lebel à l'égard de Force Bonté en témoigne – qu'elles mettaient du baume au cœur d'une France coloniale, dont le confort moral venait d'être écorché et mis à rude épreuve par « l'affaire Batouala » consécutive au prix Goncourt décerné au roman de René Maran.

On se rappelle les vives indignations et protestations suscitées dans les milieux coloniaux par le livre de ce fonctionnaire français, noir d'origine guyanaise en poste en Oubangui-Chari. Victor Blache lui consacra un ouvrage, Vrais noirs et vrais blancs d'Afrique, une série d'anecdotes et de traits de mœurs destinés à réfuter la thèse exposée par René Maran. Il en sera de même de René Trautmann, avec Au pays de Batouala, Noirs et blancs d'Afrique (1922), une « vigoureuse réponse au réquisitoire de René Maran et une mise au point nécessaire », selon les mots de Roland Lebel, qui voit lui-même en Batouala « une peinture sans doute excessive de la vie primitive des nègres de l'Oubangui » (1922 : 245).

L'on décida de prendre des mesures énergiques. Une campagne de presse fut organisée qui eut de cruelles répercussions sur la carrière de ce fonctionnaire. Au même moment, le gouverneur de l'AOF, Camille Guy, un agrégé d'université, tenant l'enseignement pour responsable de

cette situation, prit la décision d'alléger ses programmes afin de prévenir pareille déconvenue.

De l'air, avant tout de l'air, s'est-il écrié. Les bons programmes ne s'obtiennent qu'en élaguant. (...) A agir autrement on ne prépare pas des citoyens français, mais des déclassés, des vaniteux, des désaxés qui perdent leurs qualités naturelles et n'acquièrent que les vices des éducateurs. C'est par ce système qu'on crée de toutes pièces des René Maran, et qu'un beau jour apparaît un roman comme Batouala, très médiocre au point de vue littéraire, enfantin comme conception, injuste et méchant comme tendance. (Guy, 1923 : 43)

Cette œuvre considérée comme un livre dangereux fut interdite dans les colonies. Rejeté par les Français, ce roman, comme le note Lylian Kesteloot, passa à la postérité négro-africaine. s1(a)1(p p p 6(ai18(et)-3)-1&1)8(

Le jeune Camara, fils de forgeron, choyé par sa mère, passera sa vie à la forge au milieu de voix rassurantes et tranquilles. Ses insouciantes ébats avec le petit serpent noir, le génie de son père, qui visite régulièrement l'atelier, font aussi l'objet de

Montréalais et les Québécois se trouvaient, depuis des générations, parqués dans quelques professions. Les jeunes gens qui ne se sentaient pas de dispositions particulières pour le droit, la médecine ou la théologie, n'avaient pourtant d'autres options que celles-là, à moins que, renonçant à toute ambition intellectuelle, ils n'allassent grossir le contingent des habitants. C'est là toute l'intrigue de cette machine patriotique de Chauveau. (1966 : 10)

Le chercheur de Trésors, Batouala, et L'enfant noir ont été rejetés par les critiques canadiennes françaises et africaines pour la même raison : leur manque de patriotisme. De la même façon le rapport Durham, dans une perspective d'assimilation graduelle des Canadiens-Français par les Britanniques en vue de leur disparition définitive, soutenait qu'ils « étaient un peuple sans histoire ni littératures » (Durham, 1912 : 16), et que François Xavier Garneau se mit en devoir de prouver le contraire, avec son livre L'histoire du Canada (1845-1848), les fondateurs de la négritude ont pris le parti de montrer que les Noirs ne sont pas sans passé et sans avenir.

Témoignage est le mot qui revient comme un leitmotiv, quasiment une obsession dans les préoccupations de la critique, dont les suffrages varient en fonction des intérêts défendus. Les réactions des critiques qu'on vient de passer en revue, résultent d'une part du souci de l'occupant de maintenir son joug, et de l'autre de la volonté d'insuffler une énergie nouvelle, une âme à un peuple en proie au doute face à son destin, en prenant fait et cause pour lui. Elles montrent que le destin d'un peuple est aussi façonné et impulsé par sa littérature. Il s'inscrit, de ce fait, en elle. Toute littérature est le siège d'un enjeu qui est le pouvoir, celui d'un groupe dominant sur un groupe dominé, et dont la critique est le reflet. Ce pouvoir, comme l'a si bien perçu Bernard Mouralis, réside d'abord, « antérieurement aux mécanismes de légitimation et d'inculturation des valeurs esthétiques et morales, dans l'opération même de « classement » des œuvres littéraires » (Behar, Fayolle, 1990 : 38). Cette subjectivité qui préside, bien souvent de façon souveraine, aux jugements portés sur les œuvres, a de tout temps, contribué à fragiliser la critique et l'histoire littéraire aussi bien dans leurs fondements théoriques que dans leur praxis.

De fait, comme le fait aussi observer Bernard Mouralis, ici ou là, « le champ littéraire se constitue en système et fonctionne comme tel,

tel moment et qui est toujours susceptible de se modifier d'une époque à une autre, d'un pays à un autre » (1990 : 38). Ce processus de distribution arbitraire a conduit, dans l'espace francophone à la constitution de deux vastes entrepôts, dans les marges de la littérature française officielle. L'un abrite, selon la classification faite par Raymond Queneau, les littératures dites marginales (la littérature de colportage, le roman populaire la littérature enfantine etc.). L'autre, les littératures d'expression française de la France d'outre-mer et de l'étranger, ainsi que les littératures régionales, alsacienne, bretonne, etc.

Mais ce classement ségrégationniste, qui ne date que des quatre dernières décennies, constituait en soi une « avancée » par rapport à la situation antérieure, où les ouvrages d'histoire littéraire se réduisaient ni plus ni moins, à un catalogue de chefs- d'œuvres classés par siècle. Cela en excluant de facto les littératures perçues aujourd'hui comme marginales ou connexes. Il en fut ainsi des Lagarde et Michard, Castex et Suret, et du Dictionnaire des œuvres de Laffont et Bompiani (1922), qui, lui, arborait pourtant le sous-titre « de tous les temps et de tous les pays ». Faut-il se réjouir de cette ouverture et l'encourager, ou proposer une autre voie ? Répondre par l'affirmative au premier terme de l'alternative revient ipso facto à accréditer l'idée de l'existence d'un centre et d'une périphérie, d'une « bonne littérature » et d'une « mauvaise littérature » ; c'est, en définitive, cautionner cette mise à l'écart fondée sur l'ethnocentrisme et l'élitisme, qu'a dénoncée Geneviève Irad. Comment sortir de cette situation ?

D'abord, en se gardant de tomber dans le piège de la reconnaissance, et en s'engageant ensuite dans l'étude des littératures pour elles-mêmes avec, comme unique exigence, celle de l'exhaustivité. Cette option conduit à la nécessité de concevoir l'histoire littéraire dans une perspective plus large en lui assignant l'objectif que lui a fixé Gustave Lanson, qui – rappelons-le – consiste à tracer « le tableau de la vie littéraire dans la nation, l'histoire de la culture et l'activité de la foule obscure qui lisait aussi bien que des individus illustres qui écrivaient » (1929 : 103).

4. POUR UNE APPROCHE PLURIELLE DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE AFRICAINE

La mise au pluriel du fait littéraire africain en tant qu'objet épistémique amorcée ces trente dernières années, s'impose désormais -

L'objectif était de livrer au public une somme exhaustive d'articles sur les œuvres d'imagination produites en Afrique Noire de langue française des origines à nos jours (...) ; chemin faisant, des difficultés essentiellement matérielles nous ont contraints à limiter la dimension de la recherche. (1938 : 7)

Si tel était, en dernier ressort, l'objet de son ouvrage, il aurait dû songer à mettre le titre en adéquation avec le contenu. A cette autre observation, s'ajoute une troisième qui réside en ceci que nonobstant même cette réduction du champ d'investigation, ces obstacles (qui ont pour noms, absence ou mauvaise organisation du dépôt légal ; édition et diffusion à compte d'auteurs restreintes, etc.) n'ont pu être surmontés. Les résultats, comme l'avoue et le déplore tout à la fois le préfacier, sont « plutôt modestes ».

Un tel constat de manque d'efficacité doit inciter à réviser la démarche au plan méthodologique.

D'abord, s'agissant de l'objet même de la recherche : l'élaboration d'un dictionnaire des œuvres, qui a pour vocation de rendre compte, de façon exhaustive, d'une production, suppose une parfaite maîtrise de la littérature concernée. Or les recherches sur les littératures africaines, chacune prise séparément à l'intérieur de chaque État, commencent à peine. Quelques travaux ont déjà été réalisés sur quelques-unes d'entre elles. Mais pour de nombreuses autres, tout ou presque est encore à faire. La tâche sur ce plan est encore immense et requiert beaucoup de patience. Comment peut-on s'engager à bâtir un édifice sans s'assurer, d'une part, si le matériau qu'on a sous la main est solide et, de l'autre, si l'envergure qu'on veut lui donner ne peut pas constituer la cause congénitale de son effondrement ?

Il faut bien se rendre aujourd'hui à une évidence : « Il n'est plus possible », comme le notait avec justesse Pius Ngandu Nkashama dans les préliminaires à son anthologie, « de prétendre faire le tour et les détours de tous les textes publiés par les Noirs et les Négro-africains » (1983 : 9). En s'engageant dans cette voie et, surtout, en s'y obstinant, Ambroise Kom court le risque inévitable de transformer, du fait de la sélection, son dictionnaire des œuvres en une sorte d'anthologie qui n'avoue pas son nom.

Pour ces mêmes raisons, Jean Pierre Beaumarchais, Daniel Couty et Alain Rey, les auteurs du Dictionnaire des littératures de langue française, condamnent leur ouvrage au même destin que celui de Kom, au plan strict de son utilité pratique, pour ceux qui s'intéressent aux littératures étrangères d'expression française en général, et spécifiquement à celles

d'Afrique noire. Le court traité consacré à la littérature négro-africaine n'est pas d'un grand intérêt, dans la mesure où il ne sort pas des sentiers battus, et se caractérise par son approximation.

Au regard du titre qu'il porte, cet usuel se devait de traiter, outre la littérature française dans son intégralité, celles aussi de la Suisse romande de la Belgique, du Québec, des différents États d'Afrique Noire francophone, du Maghreb, du Liban. Un espace beaucoup plus étendu que celui choisi par Kom et ses collaborateurs, et dont la critique et l'histoire littéraires sont encore loin d'avoir étudié avec précision, les différentes composantes.

Le Dictionnaire des œuvres d'une littérature comme celle du Québec, qui compte parmi les plus anciennes des littératures étrangères d'expression française, avec quatre siècles d'histoire, n'est pas encore achevé. Il en est à son sixième tome. Sa rédaction commencée sous la direction de Maurice Lemire, se poursuit sous celle de Gilles Dorion. L'étude de cette littérature est un vaste chantier qu'animent les chercheurs du Centre de Recherches sur la Littérature Québécoise.

La volonté des auteurs du Dictionnaire des littératures de langue française, d'exposer de manière concrète, l'idée qu'une « littérature ne traduit pas l'âme ou l'esprit d'un État, mais ceux d'une culture d'une personnalité collective, à travers ce qu'on appelait parfois le « génie » d'une même langue » (Beaumarchais, 1986 : 7) qui, semble avoir présidé à la réalisation de cet ouvrage, est juste dans son énonciation.

C'est sa mise en pratique qui pose ici problème, parce que cette personnalité collective que l'on veut mettre à jour, ne tire sa réalité et sa force que des personnalités individuelles dont elle est la résultante.

Cela suppose que celles

amoureuse » (Rouch, 1986 : 3). Il s'agit là, sans conteste, d'un élan de cœur et d'une générosité intellectuelle louables mais qui dans la pratique, conduit qu'à substituer un ghetto paternaliste à un autre.

Ce mouvement qui s'est amorcé timidement depuis maintenant trois décennies, par des études d'histoire littéraire propres à chacune des littératures africaines, doit se poursuivre et s'accélérer, pour déboucher sur la rédaction de dictionnaires des œuvres et des -1(rt9 -1.289)]Tnesui-8Dhac

GAUCHER, Joseph. 1968. Les débuts de l'ère de la (o)1(s)1(d)

- LANSON, Gustave. 1929. « Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France », in Études d'histoire littéraire. Paris : Champion.
- LE LIVRE DU PAYS NOIR. 1927. Anthologie de littérature africaine. Paris : Éditions du monde moderne.
- LEBEL, Roland. 1931. Histoire de la littérature coloniale en France. Paris : Larose.
- MELONE, Thomas. 1962. De la négritude dans la littérature négro-africaine. Paris : Présence Africaine.
- MOISAN, Clément. 1987.